



DECLARATION DE CONFORMITE UE

MONTURES SOLAIRES

La société **Minima SAS**, basée 4 avenue Louis Delage, 91310 Linas, France (SRN : FR-MF-000011267), certifie que les lunettes de protection contre les rayonnements solaires ci-dessous :

Minima Pocket

Minima-11C DM6


Minima Sport

Sont conformes aux exigences relatives au Règlement UE 2016/425 équipements de protection individuelle selon la norme EN ISO 12312-1 : 2013 / A1 : 2015 Protection des yeux et du visage - Lunettes de soleil et articles de lunetterie associés - Partie 1 : lunettes de soleil pour usage général

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Jeudi 25 avril 2024, Linas.

Sandra TIMON,
Responsable marketing



MINIMA
4, avenue Delage
91 310 LINAS - France
Tél. : 01 69 01 03 03
Fax : 01 69 01 69 19